

VILLE de ROYAN

Arrondissement de
ROCHEFORT

Département de
la Charente-Maritime

OBJET :

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 Mars 1959

*Orig + 1 copie
Compt le 8.4.1959*

Meeting National de l'Air

Le vingtinq Mars mil neuf cent cinquante neuf
Le Conseil Municipal de ROYAN s'est réuni à la Mairie en séance
publique, sous la présidence de M. MEYER, Maire

59042

ETAIENT PRESENTS : MM. MEYER, Matras, Rochedereux, Bronsseau, Etcheber, Biscoye, Flahaut, Reix, Berland, Guillaud, Mongrand, Lencouche, Fontanille, Massé, Lenoux, Mouchot, Lamussé, Pouget, Bouchet, Gillaud, Bajard, Nartea, Gachet, Chamboulan, Betous, Mello Pouché

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés :

M. Gachet a été élu Secrétaire

Organisée avec la participation financière du Ministère de l'Air, cette importante manifestation a lieu chaque année dans une ville française et des propositions sont faites pour qu'en 1959 le meeting se déroule à Royan.

Il s'agit d'une manifestation de la plus haute importance comportant des exhibitions de tout premier ordre :

- patrouilles d'acrobaties (hélices et réaction)
- hélicoptères
- ballons aériens
- passage du mur du son
- parachutisme
- chute libre etc....

Les bénéfices alimenteront la caisse des "Ailes Brisées"

La contribution financière fixe demandée à la ville est de UN MILLION sur un prix de revient total de 4 millions. La différence sera prise en charge par le Ministère. La date proposée est le 2 Aout.

Le Conseil Municipal

Vu l'exposé de Monsieur le Maire décide

- de donner un avis favorable à l'organisation en 1959 du Meeting National de l'Air à Royan, organisé par le Comité des Meetings Nationaux de l'air.
- que la participation financière de la ville de Royan à cette manifestation fixée à un million sera inscrite au budget primitif 1959 qui sera voté très prochainement.

Approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,



[Handwritten signature]

APPROUVE
LA ROCHEFORT S/MER LE 7 AVRIL 1959
LE SOUS PREFET
signé:illisible

POUR COPIE CONFORME
MAIRIE DE ROYAN, le 8 AVRIL 1959

Pr le Maire
l'Adjoint Délégué,



[Handwritten signature]
M. MATRAS